



# Technicentre Rhône alpes



## Compte rendu DP du 10 avril

### « Demain sera pire » dixit le DET

Ces DP du mois d'avril se sont déroulés dans une ambiance détendue et printanière, mais ne ré-  
vons pas, sur le fond les problèmes abordés ne trouvent pas plus de solutions que d'ordinaire.

En premier lieu notre COFETTE est venu en express de Chambéry pour commenter et nous  
remettre **le bilan de formation 2014**.

Nous avons eu la surprise d'apprendre que « toutes les formations OSMOSE ont été réali-  
sées » (sic) pourtant rien que sur le panel des représentant du personnel autour de la table nom-  
breux étaient ceux qui n'avaient pas reçu cette formation. SUD-Rail a rappelé son hostilité à  
voir cette tâche supplémentaire échoir aux agents de maintenan-  
ce.

**Le DIF devient le CPF :** Le droit individuel à la formation (DIF) avait pour objectif de permettre à tout salarié de se consti-  
tuer un crédit d'heures de formation de 20 heures par an, cumule sur six ans dans la limite de 120 heures. Mais avec moins  
de 10% de salariés l'ayant sollicité, le DIF a montré ses limites. Alors, à partir du 1er janvier 2015, il sera remplacé par le CPF,  
compte personnel de formation. Présenté le 22 janvier en conseil des ministres, ce dispositif va attribuer de nouveaux droits aux  
salariés comme aux chômeurs.



**le compte personnel de formation (CPF)** est ouvert pour toute  
personne âgée d'au moins seize ans, travaillant ou à la recherche d'un emploi. Il est comptabili-  
sé en heures. De 120 heures sur 6 ans avec le DIF, il passe à 150 heures de formation sur 9 ans  
(20 heures par an pendant les 6 premières années puis 10 heures par an pendant les 3 années sui-  
vantes). C'est le salarié qui prend l'initiative d'utiliser son compte personnel de formation afin  
de concrétiser son projet de formation.

- Si la formation se déroule hors du temps de travail, le salarié n'a pas besoin de l'autorisation de  
l'employeur.

- Lorsque la formation est suivie en tout ou partie pendant le temps de travail, le salarié doit re-  
cueillir l'accord préalable de l'employeur. L'employeur lui notifie sa réponse dans un délai de  
30 jours. L'absence de réponse de l'employeur vaut acceptation.

(Le refus par le salarié d'utiliser son compte personnel n'est jamais fautif)

**Il est très important de récupérer votre nombre d'heure qui reste sur  
votre compte DIF** (reçu avec la paye de janvier) et de vous rendre sur le site  
<http://www.emploi.gouv.fr/dispositif/compte-personnel-formation-cpf> pour  
créer votre compte **car personne ne le fera à votre place** (flasher le code  
QR ci contre)



## Vaise

**SUD-Rail** fait remarquer à la direction que la baisse de charge de travail qui a générée le -2 ( en personnel) au SL n'est pas ressentie par les agents sur le terrain.

Nous remarquons par contre que le -2 génère d'autres soucis que la direction ne veut pas entendre: **congés refusés** (pourtant posés deux mois à l'avance, et en période de moindre besoin), **plus de 20** postes non tenus.

2 agents vont effectuer une charge de travail sous qualifiés pendant un an. Selon la DRH, c'est l'application du RH0001 « statut des relations collectives », pour **SUD-Rail**, c'est surtout l'interprétation de la DRH qui conduit à cette ignominie. Nous pensons qu'à défaut de ressources, la DRH devrait avoir un peu de relations humaines mais ça ce n'est pas gagné!

**SUD-Rail** est surpris de la nouvelle stratégie de la direction quant à la façon dont la veille des agents s'effectue. En effet maintenant les agents se sentent observés, épiés et même suivis (de loin) par leurs dirigeants, qui n'hésitent pas à analyser toutes les conversations radio pendant les manœuvres, de vrais James Bond ! Pour le DET, (Directeur du Secret Intelligence Service), c'est normal !!!



A vous d'en juger, à défaut d'en préjuger !

## La Mouche

Pour la direction, la RA et le dépannage des 24500 sont toujours réalisés à Vénissieux, l'agrandissement de l'atelier avec une seule fosse supplémentaire sera largement suffisant pour le DET. Les problèmes des rames qui sortent sans visite de roues lors d'un signalement FU ne semblent les mettre en soucis plus que ça. Pour le DET, il n'y a pas de réels problèmes d'effectif et de manque de place sur Mouche, pourtant de nombreuses matinées sont faites toutes les semaines et des heures supplémentaires de plus en plus récurrentes ....



Pour toutes ces questions là et bien d'autres, restées sans réponses de leur part, **SUD-Rail** va demander **une concertation** prochainement entre les agents de mouche et la direction. Nous prendrons ensemble les décisions qui s'imposent...

## Vénissieux

### EVS et ASTREINTE

Les documents à fournir pour l'utilisation de son véhicule personnel \* pour l'astreinte et les très (trop ?) nombreux problèmes de paiement des EVS, maintes fois évoqués en DP nous ont valu la visite de la responsable RH et de son adjointe sur le site de Vénissieux ..Alléluia. !!. Cette visite a permis aux agents présents d'évoquer en direct leurs difficultés avec calme et courtoisie.

Bien sûr le paiement des EVS dans l'entreprise a toujours été source de problèmes récurrents, sauf qu'à l'époque ou « c'était mieux » les agents n'avaient qu'à monter à l'étage pour régler ces erreurs avec le BA ou la comptabilité et l'affaire était réglée dans l'heure. parce que à cette époque là, chez ces gens là (comme dirait Jacques Brel ) le « SAV » des EVS était efficace et rapide.

Aujourd'hui le millefeuille administratif du déclatement des services font que des agents se retrouvent avec 500 euros en moins sur leur feuille de paye.

La chaîne complexe, pointage, BA, GMGA, génère forcément beaucoup d'erreurs et mobilise énormément d'énergie et de temps perdu à tout les niveaux pour simplement remettre à jour l'existant.

Nous avons proposé de délocaliser l'actuel BA de Gerland à Vénissieux puisque ces problèmes seraient selon la DRH « spécifique à Vénissieux », rejoignant en cela le vœu du DUO qui militait en faveur d'une permanence (mensuelle ou hebdomadaire à définir) d'un membre du BA pour améliorer le règlement de ces problèmes... entre autres .

\*(Le permis de conduire ne sera pas un document à remettre en copie, en revanche la carte grise sera nécessaire au GMGA à partir du moment où l'employeur verse des indemnités kilométriques).



## Sécurité

Lors de cette dernière réunion DP, **SUD-Rail** a de nouveau fait part à la Direction des problèmes de sécurité rencontrés fréquemment par les agents en service, squatteurs dans les rames la nuit...

SUD-Rail a notamment demandé des explications concernant l'arme à feu qui a été retrouvée dans un train et pour laquelle aucune mesure n'a été mise en place immédiatement pour assurer la sécurité des agents en cas d'intrusion de personnes externes qui auraient été susceptibles de venir récupérer l'arme à feu. Aucune communication n'a été faite auprès des agents en cas de découverte d'un colis ou d'une arme à feu à l'issue de cette trouvaille.



Voici la réponse de notre DET : « ah !, je n'étais pas informé qu'une arme a été retrouvée », et la DRH d'enchaîner : Question suivante...

## l'avenir

Concernant les difficultés à faire face à l'évolution de la charge dans toutes les UO et des libertés prises en continu avec le tableau de service, des arrangements « à la tête du client » et une croissance exponentielle des travaux différés à l'atelier, la réponse du DET fut formelle ; « Rien ne changera » !! et se faisant grand prêtre d'un avenir plus sombre encore il nous prédit **qu'il faudra vivre bien pire dans le futur**. Il nous dit même que le problème de sous effectif actuel n'est rien par rapport à ce qui nous attend.

La direction confirme qu'il y a un manque important de remiseur, notamment à Vénissieux. Tous les RD sont bloqués: pas de mutation hors région, ni changement de métier.

Bien évidemment avec la promotion par la hiérarchie du projet de loi Pepy Cuvillier qui prévoit l'éclatement de l'entreprise et le remboursement de la dette par les cheminots nous devons être vigilant et nous mobiliser.

Quant à l'avenir de la fonction matériel totalement isolée dans le futur EPIC mobilité, là encore la réponse du DET est fort rassurante. « C'est une chance, une bonne chose ».

La vision de **SUD-Rail** est bien évidemment tout autre. C'est bien sur le dos des cheminots du matériel (qui coutera toujours trop cher) que l'état va mettre des tours de vis plus encore que dans d'autres services.



**SUD-Rail** invite tous les salariés tendance collabo à dissenter l'adage d'Einstein ci contre.

En cas de difficulté d'analyse, rapprochez vous d'un délégué **SUD-Rail** qui pourra vous expliquer

### Les élus DP **SUD-Rail**:

Robert Ammarene, Jérôme Paul, Hacéne Allali, Gérard Forin, Kevin Massé, Sébastien Prudhomme, Jean Claude Biaggini, Christophe Charrier, Claude Charre, Samuel Lévy Valensi.

**Prochaine réunion DP le 20 mai.**

